

1/ Passe DUROC (Accès au Port de Vavouto et la baie de Chasseloup)

Passe	Passe DUROC	
Position WGS 84	21° 00,300' S / 164° 36,200' E	
Limites	LHT max	Suivant la destination : Mouillages en baie de Chasseloup ou le Port de Vavouto. (Voir les limites qui s'y rapportent).
	TE max	
Point d'embarquement du pilote	21° 02,000' S / 164° 34,000' E A 2 M. dans le SW de la passe	
Point d'embarquement du pilote Pour Navires Citernes	21° 02,950' S / 164° 33.590' E A 3 M. dans le SW de la passe	
Point de débarquement du pilote	A la sortie de la passe sur l'alignement au Rv = 040°.	
Jour et nuit restrictions	Jour et nuit si balisage et alignement lumineux en place pour les navires autre que les navires citernes .	
Instructions pour les navires citernes	De jour uniquement 1 remorqueur type « escort tug » en attente à l'extérieur de la passe	
Arrangements de la passe	Largeur utile de 0,25 M. sur axe au 040°. Racon K sur bouée verte de la passe.	
Accès	Mouillages en Baie de Chasseloup : Voir points de mouillages V1 / V2 / V5/ V6 Mouillages sur rade foraine port KNS : Voir points de mouillages V3 / V4	
	Port de KNS Vavouto par chenal dragué : 5 M. voir limites Ports de la côte Ouest.	
	Chenal FROT : Fermé à la navigation.	
Divers	Carte de la zone fournie par KNS le temps des travaux en attendant création nouvelle carte SHOM.	

2/ Mouillages VAVOUTO : Baie Chasseloup et port KNS Vavouto

Mouillages	Baie Chasseloup				Rade port KNS	
	V1	V2	V5	V6	V3	V4
	Sur rade	Sur rade	Entre la passe et le chenal.	sur rade	Zone remorqueurs	Mouillage d'urgence
WGS 84 position	20° 57.432' S / 164° 39.001' E	20° 57.531' S / 164° 37.593' E	20° 58.287' S / 164° 37.016' E	20° 57.370' S / 164° 37.060' E	20° 59.580' S / 164° 39.649' E	20° 59.480' S / 164° 38.590' E
Limites	LHT max	N/A				
	TE max	4 m	14 m	17 m	14m	3.5 m
Rayon d'évitage	0,2 M.	0.25 M.	0.2 M.	0.25 M.	0.15 M.	0.2 M.
Jour et nuit restrictions	Jour et nuit				Jour & Nuit	

3/ Chenal dragué : accès port KNS Vavouto

Description	Chenal dragué à 12m Plusieurs têtes à 11,50 m (relevé AHT de Mai 2013) (prochain relevé Mai 2015)	
Position WGS 84	entrée du chenal : 020° 58,4192' S / 164° 37,6158' E	
Limites	LHT max	Suivant destination (Voir ci-dessous les limites du Port).
	TE max	Réduit à 10,50 m Navires citernes à 10,50 m
	Limites de vent	20 nœuds en travers du chenal
Jour et nuit restrictions	Aucune restriction si présence du balisage et de l'alignement lumineux pour les navires autres que les navires citernes.	
Instructions pour les navires citernes	De jour uniquement.	
Arrangements	Largeur : 150 mètres / 0,08 M. Longueur : 4 km / 2,160 M. Axe : 127° / 307°	
Bassin d'évitage	Largeur : 511 mètres / 0,28 M. Longueur : 1012 mètres / 0,55 M.	
Remorqueurs	1 remorqueur croché à l'AR avant le chenal si nécessaire. 1 remorqueur en escorte sur l'AV (si 2 remorqueurs). 2 remorqueurs obligatoires pour les navires citernes.	
Autres	Le chenal dragué doit être libre pour toute entrée / sortie pour le transit des gros navires et les navires citernes.	
Tirant d'eau supérieur	Dérogation sous accord du Pilotage	

4 / Port KNS de VAVOUTO

Poste	Quai principal international VP1		Quai de construction VP2
	Porte-containers / Pétroliers / Minéraliers / Colis-lourds		Caboteurs / Barges
WGS 84 position	21°00,1908' S / 164°40,0131' E		21°00,05'S / 164°40,10'E
Limites	LHT max	220 m	80 m.
	TE max	11 m (réduit à 10,50m) 10,5 m pour les navires citernes	4,5 m.
	Déplacement max.	60 000 tonnes 54 000 tonnes pour les navires citernes	4 000 tonnes
	Limites de vent	25 nœuds établis si SE 20 nœuds établis si W	20 nœuds établis si SE 15 nœuds établis si W
Bord à quai	<p>EXIGENCES KNS Navires citernes Td recommandé (Bord à quai à la discrétion du pilote en fonction des conditions nautiques)</p> <p>Autres navires Td recommandé sauf OC particulières (Bord à quai à la discrétion du pilote en fonction des conditions nautiques)</p>		Sans objet
Recommandations d'appareillage	Si le vent > 20 nœuds, la puissance maximum des remorqueurs doit être disponible.		
Arrangements	Quai principal : 2 ducs d'albe Nord et 2 Sud Hauteur du quai : 5 m. Capacité d'amarrage : 100 T par bollards		Quai plus rampe RoRo de 12 m de long par 20 m de large 15 T par bollards
Orientation	158,5° / 338,5°		73,4° / 253,4°
Longueur du quai	Quai : 150 m de long / 45 m de large et 30 m entre les duc d'albes et à 30 m du quai.		Quai : 20 m de long / 25 m de large
Utilisation des remorqueurs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ LOA ≤ 145 m. : 1 remorqueur 45 T ➤ 145 > LOA ≤ 170 m. : 1 de 45 T et 1 de 20 T ➤ 170 > LOA ≤ 220 m : 2 de 45 T ➤ Navires Citernes : 2 de 45 T (*) <p>MESURES TRANSITOIRES PÉTROLIER < 145 m 2 R 45 T de Vavouto PÉTROLIER > 145 m 2 R 45T de Vavouto + 1R 40T de Nouméa VRAQUIER ACCOSTAGE 2 R 45T de Vavouto + 1R 40T de Nouméa VRAQUIER APPAREILLAGE 2 R 45 T de Vavouto</p>		1 remorqueur
Jour et nuit restrictions	Jour et nuit si alignement visible De jour uniquement pour Navires Citernes		De jour uniquement
VHF	Canal de communication portuaire VHF 17 – Secondaire VHF 12		
Divers (*)	Les remorqueurs de 45 T doivent être maîtrisés par leurs équipages et approuvés par le Pilotage Maritime. Un 3^{ème} remorqueur de 40 T doit être disponible si maîtrise non totale. GARDE-FEUX OBLIGATOIRES POUR LES NAVIRES CITERNES		



INSTRUCTION

**LIMITES USUELLES ZONE OUEST
PORTS ET RADES
VAVOUTO**

Réf : IT 1 14
Version : E
Page 4 sur 4.